

Zeitschrift: Revue Militaire Suisse

Band: 15 (1870)

Heft: 1

Artikel: Comparaison entre les angles de mire et les déviations moyennes des fusils suisses de petit calibre et du nouveau fusil anglais Martini-Henry du calibre de 11, 43

Autor: [s.n.]

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-332335>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 19.10.2024

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Districts vaudois :		Carabiniers	3	compagnies.
	Infanterie :	Elite fédérale	6	»
	»	Réserve fédérale	3	»
	»	Réserve cantonale	8	»
	Volontaires		4	»
		Total	24	compagnies.
Canton du Valais :		Carabiniers	3	compagnies.
	Infanterie :	Elite fédérale	18	»
	»	Réserve fédérale	9	»
	»	Réserve cantonale	13	»
	Volontaires		13	»
		Total	56	compagnies.
		Total général	80	compagnies.

Nous verrons plus tard la manière d'utiliser convenablement ces forces que j'appelle auxiliaires, bien qu'elles soient considérables.

(A suivre.)



Comparaison entre les angles de mire et les déviations moyennes des fusils suisses de petit calibre et du nouveau fusil anglais Martini-Henry du calibre de 11^{mm},43.

Les indications que nous allons donner sont prises, pour les fusils suisses, dans le rapport publié en 1868 par le Département militaire fédéral sur le fusil à répétition (qui est un résumé des protocoles de la commission des fusils), et pour le fusil anglais, dans le rapport officiel du comité chargé par le ministère de la guerre du choix d'une arme de guerre se chargeant par la culasse.

Nous n'indiquerons les chiffres des angles de mire et des déviations moyennes que pour deux distances qui sont les mêmes pour les fusils suisses et pour le fusil anglais, c'est-à-dire 500 et 800 yards anglais qui font 609 et 975 pas suisses et nous admettrons que pour ces deux distances les résultats des fusils suisses diffèrent très peu de ceux obtenus à 600 et 1000 pas.

DISTANCE.		ANGLE DE MIRE.	
Fusil suisse.	Fusil anglais.	Fusil suisse.	Fusil anglais.
609 pas.	500 yards.	1° 19'	1° 1', 26''
975 »	800 »	2° 22'	2° 2', 29''

Quant aux déviations moyennes aux deux mêmes distances, il faut remarquer que pour le fusil suisse le rayon indiqué n'est que pour la

meilleure moitié des coups, tandis que pour le fusil anglais la déviation moyenne est indiquée pour tous les coups et obtenue par 5 séries de 20 coups.

Déviation moyennes.

DISTANCE.		DÉVIATION MOYENNE.	
Fusil suisse.	Fusil anglais.	Fusil suisse.	Fusil anglais.
609 pas.	500 yards.	30 cent.	29 cent.
975 »	800 »	78 cent. 9	45 cent.

On peut se figurer, d'après ces chiffres, la différence de précision qu'il y aurait entre les deux fusils, si les Anglais n'indiquaient que le rayon de la meilleure moitié des coups.

Nous terminerons ces renseignements, en indiquant l'angle de mire et la déviation moyenne du fusil Martini-Henry à 1200 yards, c'est-à-dire à 1462 pas suisses.

Angle de mire 3°, 31', 37"

Déviation moyenne 1 mètre.

Nous rappellerons encore que ces résultats ont été obtenus avec le canon et la munition de Monsieur Henry, armurier à Edimbourg. Le canon a 7 surfaces inclinées dont la torse est de 559^{mm}. Le projectile Henry pèse 31 grammes, et sa substance se compose d'une partie d'étain pour 12 de plomb, ce qui le rend beaucoup plus dur. La charge de poudre est de 5 gr., 85. Cette poudre a une très grande force.

NOUVELLES ET CHRONIQUE.

Le département militaire de la Confédération suisse a adressé aux autorités militaires des cantons la circulaire suivante :

Berne, le 17 décembre 1869.

Tit. — Quelques autorités militaires cantonales ayant exprimé le désir qu'il soit apporté quelques changements de détails aux nouvelles gibernes et aux nouveaux havre-sacs, nous avons chargé l'instructeur en chef de l'infanterie de profiter de la dernière école générale des instructeurs et de la présence des instructeurs en chef des Cantons pour les réunir et leur demander un préavis sur ces modifications.

En nous référant au résultat des délibérations qui en sont résultées, nous avons l'honneur de vous faire les communications ci-après :

A. Gibernes.

1° Le bouton en cuivre servant à fermer la giberne est plus pratique qu'une